



## LES ENJEUX :

**L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.**

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation **REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne)** se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage. Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

## L'EXAMEN THÉORIQUE GÉNÉRAL (CODE) :

- Après vous être entraîné en salle de code et avoir obtenu plusieurs fois de suite un score situé entre 32 et 40 bonnes réponses, on vous propose de passer l'examen auprès d'une société agréée (Bureau de poste par exemple) : Vous devrez répondre à 40 questions concernant le code de la route. Ces questions concernent différents thèmes comme étudié lors de votre apprentissage en salle de code : la Signalisation, les Règles de Priorité, l'Équipement du Véhicule... La plupart du temps une photo vous est présentée et une question vous est posée concernant une situation. A l'issue de l'examen, on totalise le nombre de réponses exactes, si vous avez au moins 35 bonnes réponses, vous avez réussi. Vous pouvez ensuite commencer votre formation pratique. **Votre code est valable 5 ans.**

*A l'École de Conduite de Vincennes, nous allons vous entraîner à l'aide de cours dispensés par un formateur et de tests de 40 questions conformes à ceux que vous aurez à l'examen. Vous avez la possibilité de vous entraîner tous les jours avec l'aide d'un enseignant de la conduite, de lui poser toutes les questions que vous voulez pour parfaire vos connaissances. Nous suivrons votre progression et selon vos résultats nous vous présentons à l'examen. Nous mettons à votre disposition des méthodes de travail éprouvées afin de vous permettre de passer cet examen dans les meilleures conditions. Votre réussite à cette épreuve est notre priorité.*



## L'ÉPREUVE PRATIQUE (LA CONDUITE) :

**Pour se présenter à l'épreuve pratique, il faut avoir au moins 18 ans en conduite traditionnelle ou 17 ans si vous avez opté pour la conduite accompagnée. Il faut avoir réussi l'examen du code.**

- A la fin de votre formation pratique, et après avoir réussi un examen blanc, vous pouvez passer l'épreuve du Permis de Conduire. Un inspecteur du Permis de Conduire vous fait passer cette épreuve d'une durée de 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. 48 heures après, votre résultat sera disponible sur le site de [la sécurité routière](#).

**Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :**

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier.
- Suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes.
- Réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours.
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

*A l'École de Conduite de Vincennes, nous vous proposons des cours de conduite de durée variable (selon vos besoins et vos disponibilités) vous permettant d'acquérir les automatismes nécessaires à la réussite de votre examen. La formation sera adaptée à votre progression. Nous nous efforçons de suivre scrupuleusement vos progrès pour vous dispenser une formation optimisée. Le programme de formation **REMC** (Référentiel pour l'Éducation à une **M**obilité **C**itoyenne) est l'outil que nous utilisons pour réaliser votre formation. Votre réussite à l'examen le plus rapidement possible est notre principale priorité.*